

PRIX DES ABONNEMENTS
BOUZAIS-TOURNAI
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs — Un an, 18 francs

L'abonnement continue sans avis contraire.

LES GAMBERTTES

Le mort de M. Challeme-Lacour, le discours de M. Waldeck-Rousseau, l'élection de M. Isambart à la vice-présidence de la Chambre, ont ramené l'attention sur le groupe, défilé, mais encore nombreux de ceux qui ne sont plus que de Gambaetta, qui l'ont admiré et aimé, et se recommandent volontiers de l'autorité de sa grande mémoire.

Tous n'ont pas interprété de la même façon la pensée de leur chef.
Gambetta voulait la démocratie, mais dans cette démocratie une maîtrise de soi et une discipline qu'il jugeait nécessaire à ses progrès. Parmi les gambettistes, les uns ne sont plus que des hommes attachés à l'amour du progrès démocratique, les autres, aux idées de modération et d'autorité. Ceux-ci s'appellent républicains de gouvernement et ceux-là progressistes; et qui ne veut pas dire, je suppose, que les premiers soient adversaires du progrès et que les seconds soient incapables d'exercer le gouvernement.

Si celui qui a été pendant bien des années le chef incontesté du parti républicain pouvait revenir parmi nous, il nous rendrait sans doute l'immense service de réconcilier les frères ennemis, et de donner à l'ensemble des forces républicaines un cohésion, une unité, une direction, stimulant l'inertie et la somnolence des uns, modérant la fougue et les impétiosités des autres.

Gambetta n'est plus et ne peut revenir. Les gambettistes savent qu'ils ne viennent pas nous soutenir que s'il n'avait pas été prémotamment enclavé à l'affection de ses amis et à la haute destinée qu'il était la science, Gambetta serait devenu le chef des modérés.

Tout est relatif. Certes, Gambetta aurait conservé sa conception d'une démocratie sage et prudente, disciplinée, associant les idées d'ordre et de loi, mais il aurait voulu cette démocratie toujours agissante, jamais stationnaire, et obéissant à la loi de son évolution nécessaire.

L'élégance de Gambetta a été caractérisée avec un bon nombre d'expressions dans le discours de M. Hanotaux, son tombeau de M. Challeme-Lacour. Ces mots fulgurants, qui résumaient toute une situation et patillaient nos sens, se reflètent dans le discours de M. Hanotaux, nous ramenant à notre sensibilité encore aujourd'hui au parti républicain, car il nous rappelle, et semblerait des phrases qui pour nous, parmi les récits et les has-lons marquent la tête à suivre, et il nous invite à faire parler Gambetta et de supposer ce qui ferait dirait dans telle circonstance et sur telle question. Il est trop aisé de prêter nos petites idées aux grands morts. De son vivant, Gambetta a parlé. Ses discours ont été ses actes, et les disciples font facilement l'union entre eux et avec les autres républicains s'ils sont fidèles aux enseignements du passé.

Dans ses discours prononcés à la ville, il y a plus de vérité que dans les discours à la Chambre. Dans le programme de la législature de 1881, et sa grave voix n'a pas été éteinte. Quel honneur pour cette Chambre de 1881 et quel bien pour le pays, s'il en eût été autrement.

À l'extérieur, il fallait sauvegarder la situation de la France en Egypte; à l'intérieur, il fallait faire la réforme des impôts. Des années prospères, des budgets en excédent, pendant ce temps, les républicains ne sont pas les plus hardis et les plus dévoués. L'Egypte a été abandonnée aux mains rapaces de l'Angleterre; la politique financière n'a abouti qu'à des dégrèvements inutiles et au maintien de certaines infirmités. Les difficultés dans lesquelles nous nous débattions aujourd'hui sont les conséquences des fautes commises alors.

Nous gâcherions beaucoup à reprendre sur bien des points le programme et les idées de Gambetta. Disons avec lui et il y a pas, à promettre parler de question sociale; mais il y a des questions sociales. Inspirés de sentiments généreux, nous sommes temps dans un futur, bien compris de conservation, nous devons les résoudre. Répétons avec notre grand tribun: « Il faut obéir ».

Maxime LECOMTE.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes

Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi relatif à la détermination des travaux publics à la charge des départements et des communes.

Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'être présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. C'est celui qui concerne les travaux publics à la charge des départements et des communes.

Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics en fonction de la situation financière de chaque département et de chaque commune.

Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics en fonction de la situation financière de chaque département et de chaque commune.

Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics en fonction de la situation financière de chaque département et de chaque commune.

Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics en fonction de la situation financière de chaque département et de chaque commune.

Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics en fonction de la situation financière de chaque département et de chaque commune.

Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics en fonction de la situation financière de chaque département et de chaque commune.

Journal Républicain Quotidien

Lettre d'un Diplomate

Un grand homme qui vit trop longtemps. — Les Russes et le Bismarck. — L'article des journaux allemands sur le traité de Commerce. — Les démentis de Bismarck.

Les anciens disaient : « Heureux ceux qui meurent jeunes ! Je ne sais pas s'il est vraiment si avantageux que cela de s'en aller à la fleur de l'âge ; mais il est certain que pour les grands hommes il y a intérêt à ne point trop s'attarder en ce bas monde. Il faut que les premiers rôles disparaissent à temps de la scène.

Voici le prince de Bismarck. Supposons qu'il n'eût pas survécu au vicé-roi Guillaume, eût été pour lui l'apothéose. Contre sa gloire les rancunes légitimes des vaincus comme les restrictions impartiales de l'histoire eussent été également impuissantes. Il demeurait le grand Allemand des temps modernes.

Mais il a eu la mauvaise fortune, le chancelier de fer, d'être trop peu respectueux à l'égard de la liberté traditionnelle assignée à l'existence humaine, et soudain tous les malheurs ont fondu sur lui pour l'entraîner à toutes les fautes.

Un moment où il se croyait assuré de maintenir en tutelle celui qui avait été jusqu'à un admetteur si fervent et un disciple si docile, il est brutalement, brutalement dégrisé. D'instinct sa main se lève et la longue resignée à ce repos forcé. Il n'attend plus à leurs heures études. Mais lui, Napoléon, n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis. Surtout, il n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis. Surtout, il n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis.

L'Octroi de Paris

PENDANT LES FÊTES DU CZAR

Le conseil de l'octroi à Paris pendant le mois de juillet est échu à 14,389,125 fr. 30, en déduction de 259,127 fr. 22 sur les recettes de l'exercice 1882.

Il est fort probable que toute la population parisienne a été appelée à contribuer à la rentrée de l'octroi de Paris pendant le mois de juillet. Il est fort probable que toute la population parisienne a été appelée à contribuer à la rentrée de l'octroi de Paris pendant le mois de juillet.

Le Travail de notre Armée

Un moment où il se croyait assuré de maintenir en tutelle celui qui avait été jusqu'à un admetteur si fervent et un disciple si docile, il est brutalement, brutalement dégrisé. D'instinct sa main se lève et la longue resignée à ce repos forcé. Il n'attend plus à leurs heures études. Mais lui, Napoléon, n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis. Surtout, il n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis.

Un moment où il se croyait assuré de maintenir en tutelle celui qui avait été jusqu'à un admetteur si fervent et un disciple si docile, il est brutalement, brutalement dégrisé. D'instinct sa main se lève et la longue resignée à ce repos forcé. Il n'attend plus à leurs heures études. Mais lui, Napoléon, n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis. Surtout, il n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis.

Un moment où il se croyait assuré de maintenir en tutelle celui qui avait été jusqu'à un admetteur si fervent et un disciple si docile, il est brutalement, brutalement dégrisé. D'instinct sa main se lève et la longue resignée à ce repos forcé. Il n'attend plus à leurs heures études. Mais lui, Napoléon, n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis. Surtout, il n'a pu d'autres études que la préparation des guerres et des démentis.

Echos et Nouvelles

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Journal Républicain Quotidien

Lettre d'un Diplomate

Un grand homme qui vit trop longtemps. — Les Russes et le Bismarck. — L'article des journaux allemands sur le traité de Commerce. — Les démentis de Bismarck.

La défense contre toute intervention de la Russie dans le péninsule des Balkans. Elle est la plus claire conséquence de la victoire de Jean Louis-Philippe.

Vous me direz qu'il ne faut peut-être pas prendre au tragique les allégations du grand journal hambourgeois. On aura vu souvent de ces réclames redoublées pour augmenter le tirage et on aura tant vu de monticules d'or. Evidemment, en tous pays, des spéculateurs peu scrupuleux donnent la voix à des oisifs de cette espèce, sinon de cette taille. Scandaleusement certain que pour les grands hommes il y a intérêt à ne point trop s'attarder en ce bas monde. Il faut que les premiers rôles disparaissent à temps de la scène.

Or, les jours s'écoulent et l'on attend toujours un démenti catégorique. Il ne vient ni de Verrin, où l'on se marouffait dans un silence apoplectique, ni même de Berlin, où qui est vraiment étrange. Guillaume II s'est contenté de déclarer que l'on devait avoir foi dans la loyauté germanique, mais qu'il fallait garder le secret sur tout ce qui touche à la matière diplomatique et qu'il ne fournirait pas d'explications.

L'émotion causée par l'article des *Times* sur le traité de Commerce a été très vive. Les Russes, tout en étant fâchés de l'importance que l'ex-chancelier attachait à leur alliance, se réjouissent d'avoir été ainsi mis en jeu. Chez les Triplets, le désarroi est complet. Après une explosion de colère, les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation. Quant aux Italiens, ils ont été surpris de voir que les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation. Quant aux Italiens, ils ont été surpris de voir que les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation.

UN DIPLOMATE.

LE SÉNAT ROYAL

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Journal Républicain Quotidien

Lettre d'un Diplomate

Un grand homme qui vit trop longtemps. — Les Russes et le Bismarck. — L'article des journaux allemands sur le traité de Commerce. — Les démentis de Bismarck.

La défense contre toute intervention de la Russie dans le péninsule des Balkans. Elle est la plus claire conséquence de la victoire de Jean Louis-Philippe.

Vous me direz qu'il ne faut peut-être pas prendre au tragique les allégations du grand journal hambourgeois. On aura vu souvent de ces réclames redoublées pour augmenter le tirage et on aura tant vu de monticules d'or. Evidemment, en tous pays, des spéculateurs peu scrupuleux donnent la voix à des oisifs de cette espèce, sinon de cette taille. Scandaleusement certain que pour les grands hommes il y a intérêt à ne point trop s'attarder en ce bas monde. Il faut que les premiers rôles disparaissent à temps de la scène.

Or, les jours s'écoulent et l'on attend toujours un démenti catégorique. Il ne vient ni de Verrin, où l'on se marouffait dans un silence apoplectique, ni même de Berlin, où qui est vraiment étrange. Guillaume II s'est contenté de déclarer que l'on devait avoir foi dans la loyauté germanique, mais qu'il fallait garder le secret sur tout ce qui touche à la matière diplomatique et qu'il ne fournirait pas d'explications.

L'émotion causée par l'article des *Times* sur le traité de Commerce a été très vive. Les Russes, tout en étant fâchés de l'importance que l'ex-chancelier attachait à leur alliance, se réjouissent d'avoir été ainsi mis en jeu. Chez les Triplets, le désarroi est complet. Après une explosion de colère, les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation. Quant aux Italiens, ils ont été surpris de voir que les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation. Quant aux Italiens, ils ont été surpris de voir que les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation.

UN DIPLOMATE.

LE SÉNAT ROYAL

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Journal Républicain Quotidien

Lettre d'un Diplomate

Un grand homme qui vit trop longtemps. — Les Russes et le Bismarck. — L'article des journaux allemands sur le traité de Commerce. — Les démentis de Bismarck.

La défense contre toute intervention de la Russie dans le péninsule des Balkans. Elle est la plus claire conséquence de la victoire de Jean Louis-Philippe.

Vous me direz qu'il ne faut peut-être pas prendre au tragique les allégations du grand journal hambourgeois. On aura vu souvent de ces réclames redoublées pour augmenter le tirage et on aura tant vu de monticules d'or. Evidemment, en tous pays, des spéculateurs peu scrupuleux donnent la voix à des oisifs de cette espèce, sinon de cette taille. Scandaleusement certain que pour les grands hommes il y a intérêt à ne point trop s'attarder en ce bas monde. Il faut que les premiers rôles disparaissent à temps de la scène.

Or, les jours s'écoulent et l'on attend toujours un démenti catégorique. Il ne vient ni de Verrin, où l'on se marouffait dans un silence apoplectique, ni même de Berlin, où qui est vraiment étrange. Guillaume II s'est contenté de déclarer que l'on devait avoir foi dans la loyauté germanique, mais qu'il fallait garder le secret sur tout ce qui touche à la matière diplomatique et qu'il ne fournirait pas d'explications.

L'émotion causée par l'article des *Times* sur le traité de Commerce a été très vive. Les Russes, tout en étant fâchés de l'importance que l'ex-chancelier attachait à leur alliance, se réjouissent d'avoir été ainsi mis en jeu. Chez les Triplets, le désarroi est complet. Après une explosion de colère, les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation. Quant aux Italiens, ils ont été surpris de voir que les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation. Quant aux Italiens, ils ont été surpris de voir que les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la conciliation.

UN DIPLOMATE.

LE SÉNAT ROYAL

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.

Le plus jeune conseiller municipal de France est certainement M. Charles Lemaire, qui a été élu à la mairie de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier, et qui a été élu conseiller municipal de Valenciennes (Nord) à l'âge de dix-huit ans, le dimanche 10 novembre dernier.